

2012

Tribunal
Administratif du
Québec

PRÉSENTATION À L'ASSOCIATION DES ÉVALUATEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

RÔLE DE L'EXPERT AU TAQ

PRÉSENTATION FAITE LE 2 JUIN DE 15H00 À 16H30 PAR GUY GAGNON, AVOCAT ET ÉVALUATEUR AGRÉÉ, VICE-PRÉSIDENT DE LA SECTION DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES.

- 1- PRÉSENTATION DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC
 - SECTION DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES
 - SECTION DES AFFAIRES SOCIALE ET CETM
 - SECTION DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
 - SECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES
- 2- COFFRE D'OUTILS (LOI SUR LA JUSTICE ADMINISTRATIVE) :
 - APPEL DE RÔLE
 - CONFÉRENCE PRÉPARATOIRE (ARTICLE 125)
 - CONFÉRENCE DE GESTION (119.1)
 - CONCILIATION (119.6)
- 3- RÔLE DES ÉVALUATEURS MUNICIPAUX ET ATTENTES DES JUGES À LEUR ÉGARD EN:
 - APPEL DE RÔLE
 - CONFÉRENCE PRÉPARATOIRE
 - CONFÉRENCE DE GESTION
 - CONCILIATION
 - AUDIENCE
- 4- CONCLUSION